

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, que lors de la séance ordinaire du 14 février 2024, le Conseil de la MRC de La Mitis a adopté les nouveaux tarifs pour les usagers du Transport adapté et collectif (TAC) de La Mitis (résolution CM-24-02-010). Cet avis est également affiché sur le site web de la MRC au [www.mrcmitis.ca](http://www.mrcmitis.ca) ainsi que sur le site web du TAC au [tacmitis.org](http://tacmitis.org).

Tel que prescrit par la Loi, ces tarifs entreront **en vigueur à compter du 18 mars 2024**.

<b>INTRA (MRC DE LA MITIS)</b>	<b>TARIF RÉGULIER</b>	<b>TARIF SPÉCIAL* (ÉTUDIANTS-AÎNÉS)</b>
Déplacement INTRA	4.00 \$	3.00 \$
Livret de 10 billets	38.00 \$	28.00 \$
Passe mensuelle (30 jours)	110.00 \$	60.00 \$

<b>INTER MRC (MONT-JOLI-RIMOUSKI-MONT-JOLI)</b>	<b>TARIF RÉGULIER</b>	<b>TARIF SPÉCIAL* (ÉTUDIANTS-AÎNÉS)</b>
Déplacement INTER	6.00 \$	4.00 \$
Livret de 10 billets	58.00 \$	38.00 \$
Passe mensuelle (30 jours)	175.00 \$	90.00 \$

\*Le tarif spécial sera désormais disponible pour les aînés (65 ans et plus) en plus des étudiants.

Pour de plus amples renseignements concernant le service de transport adapté et collectif, la population est invitée à communiquer avec l'organisme TAC de La Mitis au 418 775-8808 ou à consulter le site Web [www.tacmitis.org](http://www.tacmitis.org).

Donné à Mont-Joli ce 15 février 2024

Marcel Moreau  
Directeur général et greffier-trésorier